



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201741 - Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201741

1.3 Appellation du site

Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

28/06/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/04/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032429541&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,755°

Latitude : 45,3311°

2.2 Superficie totale

2329 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
38	Isère	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38325	PROVEYSIEUX
38412	SAINT-LAURENT-DU-PONT
38442	SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,46 (0,02 %)		G	D			
4060 <i>Landes alpines et boréales</i>		8,54 (0,37 %)		G	C	C	A	B
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		126 (5,41 %)		G	A	C	A	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		1,92 (0,08 %)		G	D			
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		23,75 (1,02 %)		G	A	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		2 (0,09 %)		G	D			
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		6,66 (0,29 %)		G	C	C	B	C
8120 <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietia rotundifolii)</i>		37 (1,59 %)		G	A	C	A	B
8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	0,49 (0,02 %)		G	D			
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		59 (2,53 %)		G	A	C	A	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0,08 (0 %)		G	D			
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	0,15 (0,01 %)		G	B	C	B	C
91E0	X	14,4		P	B	C	B	B



Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)		(0,62 %)							
9110	Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>	15,8 (0,68 %)		G	B	C	B	B	
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	1281 (55 %)		G	A	C	B	B	
9140	Hêtraies subalpines médio-européennes à <i>Acer</i> et <i>Rumex arifolius</i>	33 (1,42 %)		G	B	C	B	B	
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	45 (1,93 %)		G	B	C	B	B	
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	79 (3,39 %)	X	G	B	C	B	B	
9410	Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>)	439 (1,85 %)		G	B	B	B	B	
9430	Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	9,49 (0,41 %)	X	G	C	C	B	B	

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1087	<i>Rosalia alpina</i>	p			i	P	DD	C	A	C	A
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	p			i	P	DD	D			
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p			i	P	DD	D			
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	p			i	P	DD	D			
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	p			i	P	DD	D			
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	p			i	P	DD	D			



M	1361	Lynx lynx	p			i	P	M	C	A	B	A
P	1386	Buxbaumia viridis	p			i	C	G	B	A	C	A
P	1534	Potentilla delphinensis	p	1	1	localités	V	G	A	A	B	A

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localités = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra				P					X	
A		Ichthyosaura alpestris				P					X	
I		Chirocephalus diaphanus				P						X
L		Lobaria pulmonaria				P						X
P		Epilobium duriaei				P						X
P		Huperzia selago				P		X				
P		Listera cordata				P					X	
P		Lycopodium annotinum				P		X				
P		Phegopteris connectilis				P						X
P		Saxifraga cuneifolia				P						X



P		Saxifraga mutata	2		localities				X			
P		Streptopus amplexifolius				P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9 %
N16 : Forêts caducifoliées	61 %
N17 : Forêts de résineux	19 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %

Autres caractéristiques du site

Ce site s'inscrit au coeur du massif de la Grande Chartreuse, en face du lieu prestigieux qu'est le monastère. La totalité du site proposé fait partie de la forêt domaniale de la Grande Chartreuse.

Vulnérabilité : Le statut de forêt domaniale du site (sur 97% de la surface) et la gestion actuelle menée en font un site peu vulnérable.

La forêt privée ne couvre que 3% du site Natura 2000.

4.2 Qualité et importance

Le périmètre de ce site Natura 2000 s'étend sur 3 communes depuis les gorges du Guiers mort jusqu'au sommet du Charmant Som ; il englobe la forêt de Génieux et l'alpage du Charmant Som (tous deux domaniaux). Lors de la révision du document d'objectifs menée par le Parc naturel régional de Chartreuse, des modifications du périmètre ont été jugées pertinentes : calage du périmètre sur les limites de parcelles cadastrales, ajout de l'alpage et de la station à Potentille du Dauphiné situés au sud-est et intégration de la tourbière de Malissoles en pointe sud-ouest.

Le site regroupe sur un territoire relativement réduit un éventail de groupements forestiers d'intérêt communautaire remarquables avec notamment les érablaies de pente qui ont fait l'objet de travaux scientifiques au sein des Universités de Genève et de Grenoble.

Une superbe forêt d'épicéa sur lapiaz (Génieux), des fragments de pessières sur sphaignes, une forêt considérée comme subnaturelle dans les gorges du Guiers complètent l'intérêt forestier.

Des groupements d'éboulis et de falaises comptant de nombreuses espèces protégées dans la partie supérieure du Charmant Som couronnent ce site à dominante forestière.

Le site compte une vingtaine d'habitats d'intérêt communautaire.

Il abrite des habitats de l'étage subalpin et montagnard, et notamment différents types de Hêtraies (9110, 9130, 9140 et 9150), des pessières (9410), des landes à genévrier nain et raisin d'ours (4060).

De nombreux habitats rocheux sont présents : falaises calcaires ensoleillées (8210), des éboulis à pétasites ou calcaires exposés au nord (8120), des grottes (8310).

Un habitat prioritaire, la forêt de ravins (9180*), est présent sous plusieurs faciès : tiliaie à érable à feuilles d'obier, érablaie à scolopendre ou à feuilles de bouc.

A côté des pelouses calciphiles (6170) qui couvre 5% du site, d'autres pelouses d'intérêt communautaire ont été notées telles que des pelouses maigres de fauche de basse altitude (6510) ou de montagne (6520), ainsi que des pelouses sèches sur calcaires (6210).

La station de Potentille du Dauphiné, recensée depuis peu, est l'une des plus nordiques dans l'aire de répartition de cette plante rare, endémique des Alpes françaises (une autre station est située dans les Bauges) ; cette unique station de Chartreuse vient conforter les autres stations situées dans l'Obiou, le Valbonnais et le Dévoluy.



La Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*) est présente sur tout le site dans les milieux boisés, bien que parfois à très faible densité, depuis 650 mètres d'altitude jusqu'à la limite supérieure de la forêt, notamment sur purge ou arbre mort de sapin.

Cinq espèces de Chiroptères ont été notées sur le site, mais des études complémentaires sont nécessaires, car l'importance de ces populations et leur état de conservation sont méconnus à ce jour.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs Natura 2000 du site I24 - FR8201741 « Forêts de ravins, landes et habitats rocheux des ubacs du Charmant Som et des gorges du Guiers Mort » # Décembre 2004 # Agence ONF de l'Isère # 77 pages (43,2 MO).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	97 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Chartreuse	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS SUR L'ENSEMBLE DU SITE :

- Maintien des habitats de la directive et prise en compte dans les aménagements forestiers (ébraiaies, pessières sur lapiaz).

PRINCIPES DE GESTION (à élaborer et à mettre en oeuvre avec les acteurs locaux) :

- Gestion sylvicole adaptée à la conservation des habitats de la directive.

INSTRUMENTS REGLEMENTAIRES, CONTRACTUELS ET FINANCIERS :

- Eventualité d'une réserve biologique domaniale en forêt de Génieux (pessière sur karst).

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : PNR de Chartreuse

Adresse : Mairie 38380 Saint Pierre de Chartreuse

Courriel : accueil@parc-chartreuse.net

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201741
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548612/2014-document-d-objectifs-natura-2000-des-ubacs-du-charmant-som-et-gorges-du-guiers-mort-fr8201741

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs Natura 2000 du site FR8201741 « Forêts de ravins, landes et habitats rocheux des ubacs du Charmant Som et des gorges du Guiers Mort » a été validé lors du comité de pilotage du 18 novembre 2005.
Il est en cours d'actualisation.

OBJECTIFS SUR L'ENSEMBLE DU SITE :



- Maintien des habitats de la directive et prise en compte dans les aménagements forestiers (érablaies, pessières sur lapiaz).

PRINCIPES DE GESTION (à élaborer et à mettre en oeuvre avec les acteurs locaux) :

- Gestion sylvicole adaptée à la conservation des habitats de la directive.

INSTRUMENTS REGLEMENTAIRES, CONTRACTUELS ET FINANCIERS :

- Eventualité d'une réserve biologique domaniale en forêt de Génieux (pessière sur karst).

La forêt domaniale de la Grande Chartreuse fait l'objet d'un plan de gestion dans lequel il faudra veiller à intégrer les problématiques liés aux habitats et aux espèces.